



SOS Loire Vivante



SOS LOIRE VIVANTE – ERN France

Rapport d'activités 2012

Assemblée Générale Ordinaire

09 juin 2013

**Ancienne salle des fêtes de Solignac sur
Loire (43)**

SOMMAIRE

ACTIVITES

Actions sur l'ensemble du bassin de la Loire

Assises pour une Loire vivante 2010-2012

Rivières d'Images et Fleuves de Mots, 15^{ème} édition

Les avancées de la convention «Hydroélectricité» : fin de concession pour les barrages de la Sélune (Manche), vers une labellisation nationale de l'hydroélectricité de qualité environnementale

Projet Rivières Sauvages

EcEAUnomie

Etablir la mémoire collective de la Loire Vivante

Réforme de l'agrément national protection de l'environnement et risques

Actions en Haute-Loire et sur le Haut Bassin de la Loire et de l'Allier

Colloque sur le projet de Réserve de Biosphère (MaB) UNESCO

Réserve Naturelle Régionale Haute Vallée de la Loire

Maison de la Haute Vallée de la Loire à Colempce

Détournement des eaux de la Loire à Montpezat : premiers contacts de la campagne à lancer

Implications dans les SAGE

Participation à diverses commissions, colloques, réunions et autres

Veille environnementale

Statut quo pour la digue illégale de Bas en Basset

REN 43 (Réseau Ecologie Nature)

Exposition itinérante sur la Migration des sédiments

Restauration de la mare de Collandre

Carrière de Solignac sur Loire

Action en Loire Moyenne

9 jours de Voyage au Cœur de la Vienne et débat public sur le barrage de Descartes (Creuse)

Participation à diverses commissions, colloques, réunions et autres

Actions Loire aval

L'après projet portuaire de Donges-Est : le projet de réserve naturelle nationale en perte de vitesse

L'aéroport de Notre Dame des Landes : participation aux enquêtes publiques sur l'eau

Eolienne du Carnet

Vasière de Méan ou Vasière du grand Tourteau

L'affaire TOTAL

Actions internationales

Big Jump Europe et dimanches au bord de l'eau ligérien

Coopération avec le Bureau Européen de l'Environnement (EEB)

Coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

Participation à la campagne internationale pour le retour du Saumon en Suisse

Participation active à diverses réunions, commissions, colloques et autres

COMMUNICATION ET INFORMATION

CONSEILS D'ADMINISTRATIONS ET BUREAUX

RESSOURCES HUMAINES

ACTIVITES

Actions sur l'ensemble du bassin

Assises pour une Loire Vivante 2010-2012

Le réseau Loire Vivante s'engage, depuis plus de 20 ans, pour la protection du Fleuve Loire et de ses affluents. Elle est, de plus, à l'origine du Premier Plan Loire Grandeur Nature, créé en 1994. Ce PLGN a été reconduit par tranches de 7 ans, jusqu'à aujourd'hui.

En 2006, lors du lancement du Plan Loire 3 (2007-2013), il a été décidé de faire une consultation, en invitant les associations à prendre position. Mais cette consultation avait été menée trop tardivement, ce qui fait que trop peu de propositions ont pu être reprises au sein du Plan Loire Grandeur Nature 3.

A l'aube du 4ème PLGN 2014-2021, SOS Loire Vivante a décidé de reprendre cette initiative très en amont du début du plan Loire 4. C'est pourquoi, nous avons organisé des Assises associatives pour une Loire Vivante depuis fin 2010 jusqu'à la fin de cette année 2012.

➤ **Trois forums géographiques ont été définis** étant donné les grandes distances et les problématiques différentes tout au long de la Loire, ils correspondent aux secteurs « Loire Aval et Estuaire », "Cours moyen de la Loire" et "Source et Gorges".

➤ **Réalisation d'une synthèse des propositions** qui ont été émises dans le cadre de ces Assises associatives sur les grands enjeux du PLGN et sur les actions globales à mener dans le cadre du PLGN 2014-2020.

- Ce bilan est constitué de 2 volets, le premier se rapportant à une évaluation de la mise en œuvre du Plan Loire Grandeur nature 3, le second présentant les propositions émises pour la réalisation du futur Plan Loire.
- C'est une étape vers la constitution d'un livre bleu qui sera complétées par la définition de propositions régionales élaborées à partir de la consultation des associations au 1^{er} trimestre 2013.

➤ **Une vingtaine de réunions « Assises Associatives » ont été réalisées sur l'ensemble de ces forums depuis fin 2010 impliquant 71 associations participantes et 11 fédérations, dont pour l'année 2012 :**

- Deux réunions du Comité stratégique des Assises associatives : le 8 Février 2012 à Tours et le 27 novembre 2012 à Tours
- Secteur "Cours moyen de la Loire" réunion associative du 5 mars 2012 à Nevers

➤ **En complément, en 2012, plusieurs participations aux réunions organisées dans le cadre du PLGN et des plateformes du PLGN sont à rappeler :**

- Rencontre avec le SGAR Centre – M. Bessin : le 13 février 2012 à Orléans
- Rencontre avec le SGAR Centre – Philippe de Gestas de Lesperoux : le 13 septembre 2012 à Orléans
- Recherche Données Information : 3 avril 2012 à Tours
- Recherche Données Information : 6^{ème} RDV entre Chercheurs et Gestionnaires - 25 octobre 2012 à Clermont-Ferrand
- Prévention des Inondations : 28 novembre 2012 à Tours

15^{ème} édition de Rivières d'Images et Fleuves de Mots sur le bassin de la Loire

56 classes, soit environ 1500 enfants de la maternelle au collège ont participé, dont 57 % en Loire/Allier amont, 13 % en Loire moyenne et affluents, 30 % en Loire aval.

En 2012 le thème choisi a été : "**La rivière dans tous ses états**". Les enfants ont appris que les dynamiques naturelles sont à l'origine des mosaïques de milieux composant la rivière et sont indispensables à la vie de nombreuses espèces. Ils ont pu se renseigner sur les crues qui ont pu avoir lieu chez eux, leurs causes et leurs conséquences. C'est un travail de mémoire et de connaissance de sa rivière, primordial pour la prévention des inondations.

Le résultat montre que les enfants ont su explorer les diverses facettes de la rivière : biodiversité, rôles des crues, risque d'inondation, vision dynamique d'une rivière dans différents états... les 50 œuvres réalisées (plastiques, poétiques et multimédia) ont été exposées dans le **parc du Château de la Turmelière, sur la commune de Liré** dans le département du Maine-et-Loire.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour la cérémonie d'inauguration dont : Christophe Dougé, élu du Conseil Régional des Pays de la Loire, Président du CORELA (Conservatoire Régional des Rives de la Loire et ses Affluents), et Paul Badin (écrivain). Un jury d'enfants ainsi qu'un jury de professionnels se sont réunis le 7 juin 2012 pour élire les lauréats du concours.

Le jury professionnel était présidé par **Jacques Boilève**, *écrivain et journaliste* et constitué de **Jean Claude Demaure**, *co-fondateur de Loire Vivante, ex maire-adjoint de Nantes*, **Philippe Riguidel**, *Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, délégation Anjou Maine*, **Jacques Zeimert**, *Président de l'association Sauvegarde de la Loire Angevine*, **Béatrice Mappas**, *Vice Présidente du GRAINE Pays de la Loire et chargée de missions de l'Association TroCantons*, **Noémie Dufourmantelle**, *Chargée d'études à la Maison de Loire en Anjou*, **Jean Paul Gislard**, *Photographe de la Loire*, **Gwénoùène Bricard-Le Clèch'**, *Conseillère pédagogique de la circonscription d'Ancenis*.

Prix Maternelle et Prix Spécial Loire Vivante : *La Gazeille : refuge ou garde-manger ? Qui croque qui ?* Pour la classe de maternelle, Ecole Saint Dominique, 43150 Le Monastier sur Gazeille

Prix Élémentaire : *Maisons inondées, Forêt magnifique...* pour la classe de CM, Ecole Saint Joseph, 63600 Ambert

Prix Collège : *L'Anzieux, la Coise et la Loire, un périple à trois niveaux*, pour la classe de 6^{ème}, Collège Saint Pierre, 42210 Montrond

Prix Coup de Cœur : *Pont de Loire dans tous ses états*, pour les élèves de l'IME moins de 12 ans, EMS la Turmelière, 49530 Liré

Prix du Jury enfant : *Etats d'âme*, pour la classe de 5^{ème}, Collège le Palais, 42110 Feurs

Chaque enfant a reçu une reproduction de l'œuvre à laquelle il a participé au format carte postale. Les classes lauréates ont reçu la visite d'un conteur professionnel sur le thème des rivières, ou une croisière en bateau sur la Loire. L'ensemble des toiles 2012 sera conservé par SOS Loire Vivante et voyagera au fil de la Loire et de ses affluents pour être exposé au grand public. Les partenaires du projet 2012 sont le Plan Loire Grandeur Nature, l'Etablissement Public Loire et Lever-France, DEVEAUX S.A. a offert la bâche de coton et le tissu est offert par ALTERTEX. Toutes les œuvres du concours RIFM 2012 sont visibles sur le site www.rifm.fr

Les avancées de la « convention pour une hydroélectricité durable » : la fin des concessions des barrages de la Sélune et les avancées vers une labellisation de l'hydroélectricité de qualité environnementale

Mme Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie a définitivement confirmé la décision prise en Novembre 2009 et réitéré en février 2012 de ne pas renouveler les titres d'exploitation hydroélectrique des barrages de Vezins et de la Roche-qui-Boit sur la Sélune. Le préfet de la Manche a donc notifié le 3 juillet à EDF la décision d'arrêt de l'exploitation de ces deux barrages. C'est le feu vert pour le démantèlement de ces 2 barrages et pour un beau projet de développement de la vallée de la Sélune, tout comme pour Poutès en Haute-Loire.

Les actions conjointes des associations signataires de la Convention pour une hydroélectricité durable au niveau national avec les actions de terrain des Amis de la Sélune (SOS Loire Vivante fait partie de ces deux niveaux) ont permis cette décision de bon sens. Il s'agit maintenant de travailler

ensemble, associations, habitants, entreprises locales, collectivités, scientifiques et services de l'Etat pour faire de ce chantier un succès où tout le monde sera gagnant grâce à la reconquête de la qualité de l'eau de la Sélune. Cette rivière retrouvera progressivement toute sa fonctionnalité et constituera des atouts irremplaçables pour un nouveau modèle de développement économique de la vallée avec une soixantaine d'emplois directs à la clef pendant la durée des travaux. Les gisements d'emplois indirects en captant une partie de la clientèle touristique du Mont-Saint-Michel et de sa baie seront sans commune mesure avec la fréquentation touristique actuelle de la vallée. Pour le plus grand bénéfice à la fois des hommes et des femmes qui y vivent. Cela permettra également de développer une nouvelle image de ce territoire.

Plus d'infos sur www.sosloirevivante.org rubrique projets et campagnes

Une autre avancée rendue possible grâce à la convention est le lancement d'une réflexion, pour laquelle SOS Loire Vivante a été désigné comme le coordinateur, sur la labellisation de l'hydroélectricité de qualité environnementale. Cette démarche fait suite au workshop de Bâle en 2011 et à une vingtaine d'entretiens bilatéraux avec des producteurs et ONGs mené par SOS Loire Vivante et au souhait du Comité de Suivi de la Convention pour une Hydroélectricité durable d'avancer sur cette question du label.

SOS Loire Vivante a organisé le 28 septembre dans les locaux du Ministère de l'Ecologie à l'Arche de la Défense une rencontre de tous les acteurs signataire de la convention concernés qui a permis d'initier une mise en commun, de partager les informations et de permettre un « défrichage » autour du projet **d'un** label.

Cette rencontre a mis en avant la volonté chez l'ensemble des partenaires d'explorer toutes les options de CO CREATION d'un Label incitatif et de continuer le processus collectif, expression d'un travail en partenariat dans le cadre d'une gouvernance avancée et voulue par la convention.

Les souhaits de tous les acteurs ont été identifiés ainsi que les principaux obstacles. La prochaine rencontre doit permettre de continuer le travail et d'élargir les parties prenantes.

Projet Rivières Sauvages

Créé fin 2010 par le WWF France et après une phase de structuration initiée mi-2011 avec le portage administratif et financier de ERN France, le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages a été présenté à la presse en mars 2012 lors d'une grande conférence de presse sur une péniche à Paris en présence de nombreux journalistes. Les médias ont largement relayé ce projet visant à protéger les dernières rivières sauvages. Le 13h de TF1 a notamment diffusé 3 reportages sur les rivières pilotes et candidates au label « rivières sauvages ». Les critères de « sauvagitude » sont en cours de définition par un Comité scientifique composé des spécialistes français des rivières qui se sont réunis à plusieurs reprises durant l'année.

ERN France a mis à disposition du personnel (1 temps plein sur 6 mois et 1 temps partiel sur l'année) totalement sur ce grand projet enthousiasmant et a porté le volet administratif et financier du Fonds.

Pour le moment la levée de fonds privés n'a pas réellement commencée, car c'est une démarche complexe et couteuse. L'essentiel du travail d'accompagnement des rivières pilotes sur le Chéran, la Vis, laValserine, le Léguer, est donc financé par des partenariats publics. Mais cette situation provisoire ne peut pas durer.

Toutes les infos et vos dons sur www.rivieres-sauvages.fr

EcEAUnomie

Au cours de cette année 2012, nous avons remis en état le stand point inf'EAU avec notamment le changement de la pompe, une reprise du réseau de plomberie,...

Ce stand Point inf'Eau est toujours sollicité dans le cadre de grands évènements, nous avons pu réaliser trois journées complètes d'animation sur les économies d'eau avec 2 animateurs, dans le cadre du Triathlon du 7 et 8 juillet 2012 du Lac du Bouchet (43) et de la Foire Bio de Beaulieu (43) le 7 octobre 2012.

Depuis 2010, SOS Loire Vivante – ERN France mène la phase III du projet écEAUnomie qui cherche à multiplier notre concept sur l'ensemble du bassin de la Loire et en formant les animateurs sur les écogestes pour faire des économies d'eau. Le bilan des démarches déployées (courriers, téléphones, diffusion de plaquettes promotionnelles...) pour promouvoir la démarche n'a pas reçu l'écho escompté. Une des clés de réussite de ce projet de partenariat serait de dédier une personne sur le dossier à temps plein de préférence, qui pourrait ainsi faire vivre le projet et enfin redonner un second souffle au projet écEAUnomie.

Action en Haute-Loire

Réserve de Biosphère Haut Bassin de la Loire

Dans le cadre de notre travail qui dure depuis de nombreuses années, nous avons organisé un colloque le 24 octobre 2012. Cette journée d'information et de sensibilisation sur ce qu'est une Réserve de Biosphère et ce que cela pourrait être pour nos territoires des Têtes de Bassins (sources et gorges de la Loire, de l'Allier et l'Ardèche) a été une belle réussite.

L'objectif principal de rassembler 150 personnes représentant l'ensemble des forces vives de notre territoire (Haute Loire, Ardèche et Lozère) a été largement dépassé avec 189 inscrits et 180 personnes présentes dont 36% d'associatifs, 20% d'élus, 19% de techniciens et responsables de collectivités et services de l'Etat, des 3 départements concernés, 14% de citoyens, 11% d'entreprises et d'agriculteurs.

Le projet de Réserve de Biosphère se présente comme mobilisateur et fédérateur avec une dynamique consensuelle exprimée par les intervenants, lors des tables rondes et le public.

En tout, 30 intervenants dont des personnalités nationales (Isabelle Autissier, Robert Barbault, Gilbert Cochet) ou locales (Jean Proriol, Guy Vissac, Christian Bouchardy, Lionel Roucan) et 7 expériences de reconnaissance UNESCO présentées dont 3 Réserve de Biosphères, 2h de tables rondes et de débats ouverts et des questions sans tabou avec le public.

Une organisation intégrant les principes du développement durable, dont un repas et des pauses boissons entièrement bio, local (moins de 30km) et de saison qui ont fait l'unanimité.

A l'issue de cette journée, voici que nous pouvons retenir :

- 1- qu'une reconnaissance par l'UNESCO donnera un souffle et une ambition à tout le Haut Bassin de la Loire dépassant les clivages et transcendant les intérêts ;
- 2- qu'une réserve de Biosphère, n'est pas une « réserve d'indiens » mais bien un dispositif dynamique et durable au service de l'homme, de l'économie locale et de la nature ;
- 3- que notre territoire à tous les atouts pour prétendre à ce prestigieux « label » de l'UNESCO ;
- 4- qu'un projet de territoire alliant économie et écologie devra être élaboré dans les prochaines années, par les acteurs locaux eux-mêmes (démarche « d'en bas ») en intégrant les divers intérêts de la communauté de manière à favoriser la compréhension et la coopération...

La Réserve Naturelle Régionale Haute Vallée de Loire avance à pas de géants

Entre le 20 juin 2011 et le 27 octobre 2012, dates de 2 réunions de concertation avec toutes les parties concernées par les terrains de Serre de la Fare, l'EPL a travaillé de son côté à faire avancer

le projet de Réserve Naturelle Régionale. Le projet a beaucoup avancé. En effet, l'EPL a voté durant l'été 2012, le principe de la création d'une telle réserve et le dossier de candidature devrait être déposé en mars prochain auprès des services de la Région. L'ensemble des propriétaires qui ont des parcelles avec un intérêt patrimonial en lien direct avec le périmètre se situant autour des terrains de l'EPL seront sollicités pour s'engager dans la démarche : privés, associations, collectivités, ... C'est une excellente nouvelle pour la Haute Vallée de Loire qui va enfin disposer d'un statut de protection car ce sera aussi un atout pour le projet de Réserve de Biosphère (MaB) UNESCO

Projet de création d'une Maison de la Haute Vallée de la Loire à Colempce

2012 a permis à la Communauté de Communes Mezenc Loire Sauvages de reprendre les réseaux, y compris pour la future maison (Moulin Liotard) qui sera gérée par SOS Loire Vivante.

Détournement des eaux de la Loire vers le Rhône par le complexe hydroélectrique de Montpezat : premiers contacts en vue de la campagne à lancer

En parallèle aux travaux du SAGE Loire Amont qui étudient l'impact du détournement sur la Loire, nous sommes entrain de concevoir une campagne contre ce détournement. Ce complexe hydroélectrique de Montpezat détourne 220 millions de m³ d'eau par an, depuis 1949, depuis la Loire vers la rivière Ardèche (bassin du Rhône) pour produire, au complexe de Montpezat, de l'hydroélectricité de pointe (pour répondre aux pics de consommation). A 60 km de la source, c'est environ 40% du débit moyen de la Loire qui manque ! Conjuguée avec la disparition des petites et moyennes crues, indispensables pour régénérer les milieux et les habitats, la partie la plus sauvage de la Loire est à nouveau en danger. Une solidarité interbassins et une gestion plus écologique du complexe de Montpezat sont nécessaires pour favoriser l'intérêt général des différents usages, satisfaire la production hydroélectrique, recréer le régime torrentiel et les crues de « toilettage » pour ne pas mettre en danger la biodiversité de la jeune Loire.

Une campagne d'information et d'actions est envisagée pour peser sur les modalités de gestion par EDF du complexe de Montpezat.

Une première prise de contact avec les fédérations de pêches de l'Ardèche et de la Loire, la FRAPNA Ardèche et le Syndicat a montré qu'il y avait conscience du problème et que notre démarche d'information ne fera pas face à une opposition.

Implication dans les SAGE

SAGE Loire Amont

Nous avons participé à quatre réunions du SAGE Loire amont pour suivre l'élaboration des niveaux d'ambition et du choix de la stratégie pour la mise en œuvre des grandes orientations dans la gestion de l'eau de la Loire et de ses affluents des sources à Aurec-sur-Loire. Depuis septembre 2011, SOS Loire Vivante – ERN France a été élu membre du bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Loire Amont et est donc à la source des débats et décisions. En ce qui concerne les propositions d'atténuation des impacts du complexe de Montpezat sur un meilleur partage de l'eau et la recréation de crues, dites morphogènes, permettant le « toilettage de la rivière », le SAGE Loire Amont a lancée une étude sur l'année 2012 et les premiers résultats vont être présentés courant décembre 2012 aux membres de la CLE. Nous suivons avec une attention particulière ce dossier qui est l'enjeu majeur du secteur reconnu par l'ensemble des acteurs.

Les réunions 2012 :

10 janvier 2012 : bureau, suivi de la réunion de la CLE pour la présentation de l'étude sur l'année 2012 de Montpezat

4 mai 2012 : réunion du bureau de la CLE pour présenter la démarche et la méthode d'élaboration de la stratégie du SAGE

20 juin 2012 : réunion des groupes de travail combinés avec l'ensemble des acteurs pour consolider et compléter les niveaux d'ambition du SAGE

25 octobre 2012 : Bureau de la CLE pour préparer la prochaine réunion de la CLE qui réagira sur la présentation des stratégies du SAGE Loire amont

SAGE Haut Allier

SOS Loire Vivante n'est pas membre de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Haut Allier, mais l'association a participé à trois réunions en groupes de travail. Le diagnostic et le scénario tendanciel ont été validés, et a permis de faire ressortir des enjeux pour le secteur comme notamment l'amélioration de la qualité de l'eau ou la restauration de la continuité écologique. Les réunions auxquelles l'association a participé ont permis de hiérarchiser les objectifs et les mesures du futurs SAGE Haut-Allier afin d'établir les stratégies et les différents niveaux d'ambition du SAGE Haut Allier.

Afin d'apporter une contribution plus importante à l'élaboration du SAGE Haut-Allier, SOS Loire Vivante a déposé sa candidature pour devenir membre de la Commission Locale de l'Eau auprès du Préfet de la Haute-Loire en octobre 2012, nous attendons sa réponse.

Les réunions :

11 et 12 octobre 2012 : 3 réunions en demi-journée des commissions thématiques « Eau – Biodiversité – Cadre de vie », « Gestion quantitative de la ressource », « Amélioration de la qualité »

SAGE du Lignon en Velay

SOS Loire Vivante a assistée à la réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE du Lignon en Velay en avril 2012. L'association ne fait pas partie de la CLE, cependant elle suit avec attention l'élaboration de ce SAGE qui a validé lors de cette réunion l'état des lieux du bassin de Lignon du Velay en matière de milieux aquatiques, ressources en eau et usages.

La prochaine phase sera le diagnostic réalisé par le bureau d'étude CESAME en collaboration avec le cabinet « Autrement dit ». Nous attendons les premiers résultats pour l'année 2013.

InterSAGE Loire Amont - Loire en Rhône Alpes – Lignon du Velay

SOS Loire Vivante est membre de l'interSAGE, cette commission est présidée par le sous-Préfet d'Yssingeaux et a pour but de veiller à la mise en cohérence entre les différents SAGE liés géographiquement et de débattre entre les différents acteurs de l'eau.

Les réunions :

12 mars 2012 à Yssingeaux

11 juin 2012 à Yssingeaux

Participation à diverses commissions, colloques, réunions et autres

SOS Loire Vivante continue de représenter le monde associatif aux différentes commissions de réflexion et de décision sur le thème de l'eau et des rivières dans le département et surtout au niveau de la région et du bassin de la Loire. De plus, l'association suit toujours le Grenelle de l'Environnement via les Lois et comités qui en sont issus.

Sites Natura 2000 « Gorges de la Loire »

Pour rappel, la présentation de la charte Natura 2000 « Gorges de la Loire » a été faite, elle peut être signée par des propriétaires de terrains à l'intérieur de la zone concernée. Pour plus d'informations : <http://www.cg43.fr/Site-Natura-2000-des-Gorges-de-la.html>

Les réunions :

27 mars 2012 : Réunion du comité de pilotage – bilan des actions menées depuis 2005 et programmation de actions pour 2012

12 juin 2012 : entretien avec Brice Laborde du CG43 en charge de la révision du document d'objectifs du site Natura 2000 Gorges de la Loire

9 octobre 2012 : Réunion de présentation du document d'objectif Natura 2000 réactualisé et discussion sur les propositions d'extension du site « Gorges de la Loire affluents partie Sud »

La révision du document a permis de réactualiser les données qui dataient de 2005, autant sur les espèces, que les milieux ainsi que les usages exercées au sein du site. Les sites Natura 2000 « écrevisses à pattes blanches » vont être, à cette occasion, joints au site « Gorges de la Loire » et ne formeront prochainement qu'un seul document. Des extensions, à la marge du site Natura 2000 seront également prochainement proposées à la DREAL Auvergne, on pourrait voir bientôt la Mare de Collandre (Solignac-sur-Loire) incluse dans le périmètre.

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) de Haute-Loire

Une réunion par mois est programmée. Depuis 2009, SOS Loire Vivante a été désignée pour représenter les associations de protection de la nature de la Haute-Loire. Désormais l'association donne un avis au préfet sur les sujets qui relèvent de la Loi sur l'eau ou encore des ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

Les réunions : 19 janvier, 16 février, 22 mars, 19 avril, 24 mai, 21 juin, 20 septembre, 18 octobre, 22 novembre

Une des avancées principales fut le dossier fixant une indemnité financière aux microcentrales qui sera par la suite reversée dans le cadre de travaux de restauration sur un même bassin versant. Cependant, nous pouvons regretter que les montants de ces indemnités soient faibles et que la concertation n'a pas été menée avec notre association.

Commission de la Nature, des Paysages et des Sites – formation carrières

Depuis novembre 2009, SOS Loire Vivante est membre de cette commission qui se réunit une à deux fois l'an. Nous représentons les associations de protection de la nature et donnons un avis au préfet par rapport au dossier de demande d'autorisation à exploiter des carrières altiligériennes. En 2012, nous avons participé à la réunion du 13 février, où notamment le dossier de prolongation de la carrière de Solignac-sur-Loire a été discuté.

L'UNICEM Auvergne, le regroupement des carriers de la région, a invité le 13 septembre 2012, l'ensemble des membres de la commission dans sa formation « carrière » (élus, commissaires enquêteurs, représentant de la préfecture, les associations,...) à une opération de lobbying pour présenter le travail des carriers en Haute-Loire (visite de l'usine Béton 43, la carrière de pouzzolane de Bizac et celle de roches massives de SMTV à Solignac-sur-Loire).

Révision du schéma des carrières de Haute-Loire

Le schéma des carrières de la Haute-Loire date de 1998, la DREAL Auvergne a décidé de réactualiser ce document courant 2012-2013. Il fixera les grandes orientations en matière

d'exploitation des ressources minérales et de préservation de l'environnement pour les dix prochaines années. A ce titre, SOS Loire Vivante a été invité à participer à ce travail en tant que membre de la Commission de la Nature, des Paysages et des Sites.

Les réunions :

27 juin : réunion de présentation du bilan du schéma de 1998 et de lancement de la démarche de révision du schéma de carrières ainsi que de son calendrier

18 septembre : réunion de présentation des premiers éléments de l'état des lieux – débat et discussions

Le département est un gros producteur de granulats en roche massive et importe beaucoup d'alluvions fines comme le sable. Les carrières ont besoins de ce sable pour fabriquer du béton ou encore des parpaings. Des recherches sont en cours pour diminuer la teneur de sable dans les bétons. Il semble qu'il y ait encore de gros efforts à faire sur le recyclage des matériaux même si la tendance de l'évolution du réemploi des matières est à la hausse. SOS Loire Vivante sera vigilante sur ce dossier où les carrières vont pousser pour ouvrir de nouveaux sites d'exploitation, plus particulièrement dans la zone de la future biosphère UNESCO des sources et des Gorges de la Loire et l'Allier.

Contrat Territorial du Haut-Lignon

SOS Loire Vivante a également participé à la réunion de lancement du Contrat Territorial du Haut-Lignon, le 29 juin 2012 à Fay-sur-Lignon. Pour mémoire, SOS Loire Vivante avait réalisé, en 2009 et 2010, des actions de sensibilisation sur la qualité et les économies de l'eau en partenariat avec le SICALA de Haute-Loire qui porte ce contrat.

Biodiversité du Pays du Velay

SOS Loire Vivante participe à la démarche de préservation et valorisation de la biodiversité sur le Pays du Velay. Elle s'inscrit à travers des actions qui seront misent en œuvre à court, moyen et long terme. Cependant, nous regrettons le manque d'ambition et de moyens financiers affectés aux projets « Biodiversité ».

Les réunions : 1^{er} mars 2012 et 25 septembre 2012

Fête de la Bio

SOS Loire Vivante a participé à la foire bio de Beaulieu le 07 octobre et à sensibiliser les enfants et les adultes sur les économies d'eau et a exposé quelques œuvres issues du projet pédagogique « Rivières d'Images et Fleuves de Mots ».

Veille environnementale

Comme chaque année, des associations, des administrations ou des particuliers ont sollicité SOS Loire Vivante afin de réagir à diverses atteintes à l'environnement et à la qualité de l'eau sur le département ou sur le bassin de la Loire. Nous avons tenté de répondre au mieux, selon nos capacités, aux urgences des dossiers qui nous ont été soumis : prélèvement non autorisé de sable en bord de rivière, projets d'urbanisation en zone humide, décharge en bord de Loire, pollutions de cours d'eau, projet de centre d'enfouissement des déchets, ...

Une partie de ces sollicitations, qui ne concernent pas directement l'eau et les rivières, ont commencé à être transférer au REN43 dont les associations adhérentes sont plus à même d'apporter des réponses techniques en fonction des problèmes.

Interventions et accompagnement de scolaires, étudiants et grand public

Comme chaque année, nous sommes régulièrement sollicités pour intervenir pour présenter l'histoire du combat pour la Loire ou encore faire découvrir la biodiversité inféodée à la dynamique fluviale. En 2012 nous avons accueillis au Mas de Bonnefont, plus de 200 élèves (du collège à l'université) dont certains venus de pays européens (Espagne, Slovénie, Angleterre, Suisse...). Les explications de la lutte de Serre de la Fare ont été faite à chaque fois par Roberto Epple, ou André Pelissier, Vice Président avec un salarié de SOS Loire Vivante.

Nous avons également pu accueillir un groupe de randonneurs d'une trentaine de personnes et organisé la Soirée Loire Nature de juin 2012 autour du sentier des oiseaux.

Suivi de l'affaire de la digue illégale à Bas en Basset

Ce dossier complexe n'a pas eu d'évolution significative en 2012, notre action à consister à suivre ce dossier de près et à communiquer autours : plusieurs articles dans nos bulletin, Loire Mail et site internet.

Rappel des faits : en février 2011, la mairie de Bas-en-Basset a remodelé (et en partie créé) une digue faite de terre et de remblais de 1,2 kilomètres de long et près de 6 m de hauteur en moyenne (avec un rehaussement à certain endroits), dans le lit majeur de la Loire. La Fédération de Pêche, Avenir des gorges de la Loire et SOS Loire Vivante sont montées au créneau pour dénoncer cet ouvrage potentiellement dangereux et illégal, réalisé sans aucune autorisation, ni concertation. L'ONEMA (police de l'eau) a verbalisé la mairie. L'affaire est sur le bureau du procureur : Mr Chapuis risque d'une amende de 10 000€ et 2 ans d'emprisonnement. Il a également été mis en demeure par le Préfet, de démonter les 8000m³ de terre apportés avant le 31 décembre 2011. Mr Chapuis clame haut et fort qu'il ne fera rien. Il a déposé, en mars 2012, un recours auprès du tribunal administratif soutenant qu'il n'a fait qu'aménager une berge et pas une digue... Depuis 10 mois, aucune décision de justice n'a été prise.

Entre temps, télécommandé par la Mairie, nait le « Comité du bon sens » qui fait signer une pétition pour le maintient de la digue à plus de 3500 personnes...

Ce Comité du bon sens agit uniquement sur l'émotion mais sur le fond c'est une tromperie. La réalité est complexe et le bon sens local ne signifie pas ni l'intérêt général, ni l'assurance de travaux exécutés dans les règles de l'art, ni la prise en compte des écosystèmes dans leur globalité. C'est pourtant ce que demande SOS Loire Vivante depuis plus d'un an.

Mais pour le moment la situation locale est bloquée. Suivant la décision du tribunal administratif, SOS Loire Vivante ne laissera pas régulariser une digue dans le lit de la Loire et n'exclut pas un recours en justice.

Réseau Ecologie Nature Haute Loire (REN43)

Initié en 2010 et créé par 5 associations fondatrices dont SOS Loire Vivante, le R.E.N. 43 (Réseau Ecologie Nature Haute Loire) est une association loi 1901 depuis l'été 2012. SOS Loire Vivante y a donc adhéré officiellement et en assure le secrétariat.

Le REN43 est maintenant reconnu par la Fédération Auvergnate (FRANE) comme fédération pour la Haute Loire et regroupe 14 associations œuvrant toutes pour l'intérêt général dans des domaines diversifiés de l'écologie.

D'ors et déjà, cinq groupes de travail, ouvert à tous, ont démarré leurs travaux sur des enjeux importants pour notre département : les transports, afin de participer de façon proactive au Congrès de France Nature Environnement sur la mobilité des 4 et 5 avril à Clermont Ferrand ; les déchets, qui restent un enjeu majeur sur notre territoire ; la promotion de l'agriculture bio dans les cantines ; la biodiversité avec un recensement des points noirs du département et des projets exemplaires ; l'énergie sujet primordiale du Développement Durable.

Outre la fédération et la concertation des associations altiligériennes, le R.E.N. souhaite confronter et sensibiliser les élus aux problèmes écologiques ; être force de proposition ou d'aide à la décision pour les élus ; être présent et représentatif dans les différentes instances du département ; favoriser la coordination associative autour de l'écologie en général.

Le Réseau Ecologie Nature va palier à la perte de légitimité de la Fédération Nature Haute Loire qui n'est plus représentative et qui n'assure plus ses missions. Il souhaite donc progressivement siéger dans les Commissions départementales et être l'interlocuteur privilégié des associations agissant pour l'écologie en Haute Loire. En 2013, le Réseau Ecologie Nature Haute Loire doit continuer à se structurer et à rassembler les associations de défense de l'intérêt général agissant dans les vastes champs du développement durable et de la protection de l'environnement.

Plus d'infos sur le site (provisoire) www.ren43.org, Adh. Asso. : mini 20€ / Adh. particulier : 10€

Création d'une exposition itinérante sur le « migration du sable »

L'année 2012 a permis à l'équipe de SOS Loire Vivante de poursuivre la phase de conception de l'exposition : travail de synthèse des données issues de la recherche bibliographique et recherche d'iconographiques pour agrémenter le contenu et le rendre plus pédagogique, recherche d'éléments pouvant accompagner l'exposition : film, mallette pédagogique sur la dynamique fluviale de la LPO Auvergne, échantillons de sédiments de différentes tailles, avancement de la rédaction du contenu des panneaux, discussion et validation d'un certain nombre d'éléments avec des experts et scientifiques en transport sédimentaire, nouvelles prises de contacts avec des scientifiques et experts.

L'exposition de la « Migration du Sable » est composée de 6 panneaux : 3 panneaux concerneront les généralités du transport sédimentaire (processus, altérations, conséquences, restauration,...) et 3 panneaux feront le focus sur des cas particuliers du bassin de la Loire avec des exemples concrets (Allier-Loire amont, Loire moyenne et affluents, Loire aval et Estuaire).

Les panneaux formeront un cube de 3 à 4 mètre de côté sur trois faces disposées en U et imprimés en recto-verso, cette configuration permettra de personnaliser à l'intérieur de ce U avec une exposition temporaire et des éléments d'accompagnements (films, photos,...).

Carrière de Solignac sur Loire

SOS Loire Vivante a terminé les négociations avec SMTV / Eurovia qui ont abouti à la signature d'une convention en février 2012. Cette convention règle les manquements du passé et précise les conditions sous les quelles SOS Loire Vivante est prête à accepter la poursuite de l'exploitation pour les années avenir.

A l'issue de l'enquête publique et de l'avis favorable du commissaire enquêteur, la Préfecture a pris, début 2012, un arrêté de renouvellement pour 5 ans de l'exploitation de la carrière de Solignac dans le périmètre existant.

Au-delà des 5 ans d'exploitation, dont 1,5 ans de remise en état du site, SOS Loire Vivante se positionne clairement pour la fermeture définitive de la carrière si de nouvelles dessertes routières ne sont pas créées solutionnant les problèmes de sécurité et de nuisances et si la diminution des atteintes aux écosystèmes et à l'environnement n'est pas significative.

Après plusieurs rencontres et contacts, nous avons suivi les premiers travaux de remise en état du site.

Actions Loire Moyenne

8^{ème} Voyage au cœur de la Loire : La Vienne

La destination de notre Voyage au cœur de la Loire 2012 était bien la Vienne, l'un des principaux affluent de la Loire, et non la ville d'Autriche. D'une longueur de 372 kilomètres, La Vienne est une rivière magnifique dont les riverains sont fiers mais qui connaît pourtant des difficultés et de nombreuses menaces pèsent sur sa biodiversité. Dix-sept barrages hydroélectriques sont situés sur la tête de bassin de la Vienne (Vienne amont, Taurion, Maulde). La Vienne, de la confluence avec la Loire à sa source, apparaît comme un « corridor bleu » à restaurer et préserver. La restauration de l'accessibilité aux zones de reproduction en Vienne amont, pour les poissons migrateurs et notamment le saumon, apparaît comme un enjeu majeur au vue de la situation géographique des frayères (proche de l'océan) et de la bonne qualité des eaux qui les traversent. Parti de la source sur la commune de Millevaches, plus d'une vingtaine de personnes a participé chaque jour à ce voyage d'étude en se déplaçant le plus souvent en vélo, mais aussi en canoë-kayak, en bateau traditionnel voire à la nage ! L'objectif était de rencontrer et de sensibiliser les citoyens et les acteurs locaux afin de considérer les problématiques liées à la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et de la continuité écologique dans leur globalité. Sur le parcours, lors d'une petite boucle effectuée sur la Creuse, un débat a été organisé par SOS Loire Vivante à Descartes sur la thématique « Effacer ou réaménager le barrage de Descartes ? », en présence de plus de 60 personnes. Plusieurs interventions ont permis d'enrichir le débat, celles de l'ONEMA (Office National de l'Eau et Des Milieux Aquatiques), de LOGRAMI (Association Loire Grand Migrateur) et d'Hydrocop qui a présenté un projet de mise en place d'une centrale de production d'hydroélectricité sur ce barrage en partenariat avec le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire. Il faut savoir que le barrage est obsolète, menace ruine et ne produit d'électricité depuis 1961. Les échanges ont été riches et intéressants et les avis partagés ! L'effacement du barrage de Maison-Rouge en 1998, à 800 mètres en aval de la confluence de la Vienne et de la Creuse, reste présent dans les mémoires, avec notamment une opposition marquée des élus locaux.

Le voyage en quelques chiffres :

400 repas confectionnés par la cuisine mobile équipée et autonome

372km parcourus en 8 étapes de la source à sa confluence avec la Loire

30 participants différents sur la période et 20 participants en moyenne chaque jour

27 intervenants et acteurs locaux mobilisés pour 23 animations

8 jours de voyage en vélo, en bateau traditionnel, à la nage et en canoë

1 rivière magnifique !

Participation à diverses commissions, colloques, réunions et autres

Nous sommes intervenus lors de la fête des 20 ans de l'observatoire de la Loire à Blois, le 13 septembre où Roberto Epple, le Président, a présenté l'histoire du combat sur le fleuve Loire lors d'une conférence grand public.

Actions Loire Aval Estuaire

L'après projet portuaire de Donges-Est : le projet de réserve naturelle nationale en perte de vitesse

Les associations de protection de l'environnement, dont SOS Loire Vivante, déplorent, à chaque occasion (réunions, commissions, courriers, bulletins, ...) le manque de volonté politique d'avancer sur le projet de réserve nationale Estuaire. Sans classement et sans statut de protection, l'Estuaire reste menacé par des projets d'aménagements ou industriels.

L'aéroport de Notre Dame des Landes : le nouveau Larzac ? le nouveau Serre de la Fare ?

SOS LV en lien avec les associations LPO44, FNE PDL, Bretagne Vivante et Eau et Rivières de Bretagne, soutient la lutte en communiquant sur le projet et sur les actions des opposants, mais aussi d'un point de vue juridique. Nous avons prévu :

- ➔ la transmission prochaine d'un mémoire à la « Commission des Pétitions de Bruxelles »
- ➔ une action au regard de la dérogation de destruction d'espèces protégées

Rappel des faits :

- Enquête publique de 2006 pour la déclaration publique de l'aéroport : DUP (Déclaration d'Utilité Publique acquise en février 2008)
- Emprise de la concession de 1236 ha, dont 281 ha valorisés pour la mise en œuvre de mesures compensatoires : soit près de 1000 ha dédiés à la construction du futur aéroport
- Enquête publique loi sur l'eau ayant eu lieu en juillet 2012 : les associations ont rencontrés 2 fois la commission d'enquête + déposer de manière commune à l'enquête publique
- Conclusions de la Commission d'Enquête Loi sur l'Eau remise fin octobre 2012 avec 2 principales réserves et quelques recommandations :
 - Validation de la méthode de compensation envisagée par un collège d'experts scientifiques
 - ➔ envisagée pour septembre 2013 (A noter que cette réserve doit être levée avant le début de la réalisation des travaux de terrassement)
 - Nécessité qu'un cadre de référence technique, juridique et financier soit conclu entre le maître d'ouvrage et la profession agricole dans les meilleurs délais afin de garantir la mise en œuvre des mesures compensatoires

Eolienne et aménagement du site du Carnet

Sur ce dossier épineux, SOSLV assure le rôle de coordination, de secrétariat et de suivi de réunion pour l'ensemble des associations locales avec pour objectifs de préserver un maximum de ce site emblématique.

Rappel de l'historique :

- Vingt ans de contestation nucléaire en Basse-Loire : premier projet proposé en 1977 au Pellerin et annulation du projet de centre nucléaire sur le Carnet en 1997...
- Mise en place de l'éolienne expérimentale Haliade – la plus grande éolienne du monde - sur le site du Carnet – Inauguration le 19 mars 2012... pour un permis précaire de 5 ans + Projet de Port à sec de Frossay sur le site du Carnet sur le long terme
 - ➔ opposition des associations dont SOS-LV, car pas de plan d'aménagement global du site...
- Echange actuel avec le Port sur le Projet d'aménagement du Carnet. Actuellement : projet d'aménagement de 110 ha sur une surface globale de 330 ha présenté par le Port aux associations le 9 novembre 2012
- Prochaine étape : réunion inter associatives sur ce sujet le 13 décembre 2012

Vasière de Méan ou Vasière du grand Tourteau

Ce projet d'aménagement d'installation portuaire vient juste d'émerger. Il s'inscrit dans le cadre de la nouvelle Stratégie du Port : Projet de réalisation d'un terminal conteneur / roulier / marchandises diverses,

en prévision de mise en place sur la vasière de Méan. Notre association assure la aussi la coordination locale et organisera notamment des actions juridiques.

Rappel des faits :

- Surface de 71 ha, classé en zone Natura 2000 (ZPS et ZSC), ZNIEFF 1 et 2, ZICO...
- Le Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire devrait bientôt demander une saisine auprès de la CNDP (Commission Nationale des débats Publics) pour la mise en place d'un débat public en 2013 sur ce projet (obligation au regard du montant financier des travaux)
 - ➔ Objectif de mener une concertation et une consultation avec les différents acteurs socio-économiques et environnementaux
- A noter : 1/3 des vasières de l'estuaire a disparut depuis 50 ans

L'affaire TOTAL

Le jugement a été rendu en début d'année, TOTAL a été jugé coupable de pollution de l'estuaire de la Loire et l'a condamné à verser 300 000 euros d'amende ainsi que 500.000 euros de dommages et intérêts aux vingt-et-une associations environnementales et collectivités qui s'étaient constituées parties civiles pour préjudice moral ou matériel.. Nous avons décidé de ne pas faire appel de ce jugement. Coté LPO Nationale, on continue d'attaquer TOTAL pour obtenir la reconnaissance d'un préjudice écologique.

Actions nationales et internationales

ERN France représente le volet international de SOS Loire Vivante. Cela permet ainsi à notre association de participer à des programmes européens et à dégager les fonds importants nécessaires à ces activités. Les programmes auxquels ERN France – SOS Loire Vivante prend part, sont décrits dans les paragraphes suivants.

Big Jump Europe et Dimanche au bord de l'eau ligérien

Depuis 2005, SOS Loire Vivante coordonne en France les Big Jump et Dimanches au Bord de l'Eau qui sont de véritables fêtes de la baignade.

Avec l'adoption de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau en 2000, les pays européens se sont engagés à atteindre le bon état écologique des différents milieux aquatiques dans toute l'Europe d'ici 2015. Mais c'est seulement avec l'adhésion des citoyens que la politique européenne pour la protection de l'eau pourra réussir !

Le dimanche 08 juillet 2012, s'est déroulé une nouvelle édition dite « régionale » des big Jump sur 215 sites de 11 pays. En France, 27 manifestations officielles ont été organisées sur de nombreuses rivières comme la Seine, la Marne, le Lot, la Dordogne... Pour le Bassin de la Loire, SOS Loire Vivante a également coordonné, avec l'appui de ses divers partenaires organisateurs (principalement des collectivités et des associations), 18 évènements festifs, dont la plupart sur le Haut bassin de la Loire (Saint Eulalie, Lac d'Issarlès, Plage de Goudet, Mas de Bonnefont, Le Monastier sur Gazeille, Plage Serre de la Fare (Chadron), Lac du Bouchet Saint Nicolas, Pont de Lavoûte Chilhac, Pont de Vaure à Beauzac, Plage de Chazelles à Monistrol sur Loire, La Séauve sur Semène). La Haute Loire est le département leader des Big Jump en France avec 9 évènements !

Les autres sites sur la Loire et ses affluents sont : Nevers, « Le Beach » à La Varenne Saint-Hilaire sur la Maine, Plage et baignade de Villevêque sur le Loir, Angers, Parc de loisirs du Lac de Maine, Etang de Sault à Prémilhat sur le Cher, Civray de Touraine sur le Cher.

L'enthousiasme de nos partenaires organisateurs et le plébiscite populaire et médiatique de cette manifestation sont prometteurs pour préparer au mieux celui de 2015.

Le prochain aura lieu le 14 juillet 2013.

Pour plus d'informations sur : www.bigjump.org

Participation à la campagne internationale pour le retour du Saumon en Suisse sur le Haut Rhin

Des contacts ont été pris avec le WWF international et de nombreux partenaires sur le bassin du Rhin pour initier un partenariat visant au retour du saumon sur les frayères au-delà de Bâle (franchissement impossible de 5 grands barrages gérés par l'Etat et EDF). SOS Loire Vivante pourrait apporter un soutien logistique et organisationnel dans cette campagne internationale.

Participation active à diverses réunions, commissions, colloques et autres

SOS Loire Vivante – ERN France a été à plusieurs reprises invité à des colloques d'importance internationale dans le domaine de la gestion des bassins de rivières notamment sur le sujet du rôle de l'hydroélectricité dans les futurs scénarii énergétiques et des mesures à prendre pour réduire l'impact négatif sur les cours d'eau. Ceci dans le contexte de la renaissance de projets hydroélectriques dans le cadre de la politique de renforcement des énergies renouvelables.

Par exemple, nous avons participé au Forum Alternatif Mondial de l'Eau à Marseille en marge du Forum Mondial de l'Eau qui s'est déroulé du 14 au 17 mars.

De plus Roberto Epple a participé activement à différents Colloques internationaux en Allemagne, Suisse...

COMMUNICATION ET INFORMATION

L'association se fait connaître et fait connaître ses actions via différents moyens de communication. En voici quelques-uns, parmi les principaux :

- Un bulletin d'informations papier (6 pages) envoyé par courrier
- Un minibulletin envoyé par courrier
- 2 Loire Mail (nouvelle maquette en 2012) en mars et juillet diffusés par courrier électronique ;
- Plusieurs Flash Mail envoyés régulièrement par courrier électronique ;
- Réalisation et diffusion de plaquettes pour : le Mas de Bonnefont dans les Gorges de la Haute Vallée de la Loire, le voyage au cœur de la Vienne, la présentation de l'association ;
- Réalisation de panneau d'exposition présentant le projet RIFM et pour le classement MaB UNESCO des sources et gorges des Hautes Vallées de la Loire et de l'Allier ;
- Rédaction de communiqués de presse réguliers (du local à l'international) ;
- Entretien et mise à jour du site web : www.sosloirevivante.org, et le portail www.rivernet.org (site trilingue français, anglais et allemand) qui informe plus de 1800 internautes par jour.
- Actualisation et développement des autres sites web de l'association :
www.rifm.fr (actualité et informations sur le projet pédagogique Rivières d'Images et Fleuves de Mots)
www.monistrolsanspoutes.org (informations sur la campagne de démantèlement de Poutès) ;
www.hautevalleedelaloire.com (site dédié au développement du tourisme durable, à la protection de la vallée et Natura 2000) ;
www.bigjump.org, site dédié au Big Jump, disponible en français, anglais et allemand ;
- Participation à de nombreux colloques et séminaires en France et à l'étranger (voir plus haut et notamment le paragraphe « Participation active à des conférences nationales et internationales »)

- Interventions et conférences lors de colloques et séminaires en France ou à l'étranger (voir plus haut et notamment le paragraphe « Participation active à des conférences nationales et internationales »)
- Montage de diaporamas Powerpoint dans le cadre des conférences décrites ci-dessus ou pour la présentation de nos projets à des partenaires, des financeurs ou du public ;
- Envoi de contributions écrites et d'éléments iconographiques à destination de colloques ou de conférences ;
- Divers reportages télévisé en « prime time » sur France 3 : Des racines et des Ailes spécial Loire, Arte avec « La Loire, un fleuve libre », documentaire de 52min, et différents reportages sur les chaînes régionales. En plusieurs reportages radiodiffusés (FranceInter, France Bleue, NRJ Auvergne...)
- Nombreux articles dans la presse française et européenne, quotidienne et hebdomadaire notamment, sur l'association ou sur ses actions (notamment Estuaire, Hautes Vallées de la Loire et de l'Allier, Big Jump et les Voyages au cœur de la Loire ...), revue de presse à consulter au siège de l'association.

CONSEILS D'ADMINISTRATION ET BUREAUX

Durant l'année 2012, deux réunions du Conseil d'Administration ont été organisées le 22/02/12 et le 10/10/12, ainsi que deux réunions du Bureau (le 24/01/12 et le 24/09/12)

RESSOURCES HUMAINES

Equipe salariée

- Cécile Dougé, entrée le 01/06/2002, en congé parental depuis mars 2011
- Simon Burner, directeur, entré le 15/03/11, en CDI depuis le 14/09/12
- Christèle Tran, secrétaire comptable, depuis le 10/10/2005, en CDI
- Grégory Jovignot, coordinateur activités du Bassin Loire amont depuis le 05/01/09, en CDI
- Lucie Galland, chargée de projets en faveur des fleuves à compter du 19/12/11 jusqu'au 18/12/12 (contrat non renouvelé), en CDD en CAE
- Estelle Lemoine-Maulny, coordinatrice Loire aval et moyenne en congé maternité depuis le 15/08/12, en CDI
- Mélanie Taquet, animatrice projet Rivières Sauvages, entrée le 01/08/11, en CDD en CAE
- Denis Caudron, entré en 02/04/12, parti 01/10/12 (démission), responsable technique Rivières sauvages
- Séverine Gibet-Gabillard, coordinatrice Loire aval en remplacement d'Estelle Lemoine-Maulny depuis le 01/08/12, en CDD en CAE

Embauches prévues pour 2013

- Grégoire Pays, chargé de projet Développement Durable, en emploi tremplin de la Région Auvergne, CDI
- Corinne Forst, chargée de projets Rivières, CDI en CAE, en remplacement de Lucie Galland

Collaborateurs indépendants

Ute Ruf, chef de projets sur le Rhin, depuis le 01/01/2007

Bernd Paulowitz, chef de projet SIG / Infofleuve

Jean-François Souchard, infographiste à Tours

Fred Arrivé, infographiste au Puy en Velay

Bénévoles assurant des fonctions permanentes

- Roberto Epple, Président, qui assure aussi la mission de coordinateur France de Loire Vivante et le rôle de Manager Exécutif France pour European Rivers Network, en bénévolat;
- André Péliissier, Vice-président, suppléant du Président pour les actions Haute Loire, assure aussi les missions d'accueil et de sensibilisation d'étudiants universitaire sur le combat et les aménagements de Brives-Charensac ;
- Jean-Paul Chabanon et Elian Fontvieille, travaillent sur différents sujets dont le suivi du Mas de Bonnefont ;
- Jean-Paul Chabanon, photographe « officiel » de SOS Loire vivante-ERN France
- Guy Trescartes, trésorier, animateur EcEAUnomie et responsable logistique événementiel;
- Michel Soupet, administrateur, animateur et accueil au Mas de Bonnefont ;
- Les responsables des antennes Loire Vivante à Vichy, Nevers, Tours / Chinon, Angers et leurs bénévoles et bien d'autres.

Stagiaire

Laureline Ciesielsky était en stage de 1ère STAV sur le thème « suivi de la Loutre sur la Haute Vallée de Loire », encadrée par Michel Soupet, du 02 au 13 avril et du 11 au 29 juin 2012